

CRITERES ATTRIBUTION DES BOURSES ANNEE 2018-2019

Pour l'année universitaire 2018-2019 la commission Erasmus+ de l'établissement ESSA a fixé, **outre les taux de bourse de mobilité stage fixés par le programme européen pour l'enseignement supérieur**, les critères suivants pour l'attribution des bourses de mobilité :

Critères	Avant	Le 21	après
Seront étudiées en priorité les demandes des étudiants déposées avant le 21 mars 2019 pour un départ en mai 2019.	10	5	0
Critères	aucune ½ journée	De 1 à 5 ½ journées	plus de 5 ½ journées
L'assiduité du candidat sera évaluée en nombre de demi-journées d'absence non justifiée au regard du règlement intérieur de l'établissement	10	5	0
Critères	aucune sanction	une sanction	+ de une sanction
Les sanctions éventuellement reçues par l'étudiant au regard du règlement intérieur de l'établissement	10	5	0
Critères	Taux>0	Taux 0	Non boursier
Etudiant boursier de l'Enseignement Supérieur	10	5	0
Critères	1 ^{er} tiers	Milieu de promotion	Dernier 1/3
Niveau académique de l'étudiant au regard de sa promotion	10	5	0
Total critères niveau 1	/50	/25	0
			/50
Note obtenue à l'issue de l'entretien de motivation réalisé par deux membres de la commission Erasmus+ de l'établissement			
Mise en évidence d'un projet lié à la mobilité			/10
Motivation exprimée quant à la mobilité			/10
Connaissance du pays et de l'entreprise d'accueil			/10
Niveau de maîtrise de la langue en cohérence avec le projet et l'entreprise retenue			/10
Etat des recherches et implication personnelle dans cette démarche de recherche			/10
Total critères niveau 2			/50
Total général			/100
Classement du candidat			/

En cas d'égalité quant au classement des candidats à l'issue de cette démarche, la commission Erasmus+ de l'établissement a défini comme élément discriminant la date de validation du stage (convention conforme et signée par toutes les parties).